



# Bastia

CITÀ DI CULTURA

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 12 juin 2025

**Objet : Attribution de subventions aux associations « Animation » pour l'année 2025**

**Date de la convocation : 6 juin 2025**

**Date d'affichage de la convocation : 6 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

**Nombre de membres composant l'assemblée : 42**

**Nombre de membres en exercice : 42**

**Quorum : 22**

**Nombre de membres présents : 24**

**Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer**

**Etaient présents:** Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur GRASSI Didier ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Monsieur MORGANTI Julien.

**Etaient absents:** Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DE ZERBI Alexandre ; Monsieur FABIANI François ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame BELGODERE Danièle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;  
Madame POLISINI Ivana à Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ;  
Madame ORSINI SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru ;  
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;  
Madame PELLEGGRI Leslie à Madame LACAVE Mattea ;  
Madame TIMSIT Christelle à Madame MANGANO Angelina ;  
Monsieur PAOLI Jean-François à Madame SALGE Hélène ;  
Madame ALBERTELLI Viviane à Monsieur MORGANTI Julien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :  
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4 ;

**Vu** le règlement des subventions aux associations adopté par délibération du 17 décembre 2021 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission unique en date du 10 juin 2025 ;

**Considérant** que dans le cadre de ses attributions, la collectivité prévoit un financement spécifique pour les associations œuvrant dans le domaine de l'animation et qui contribuent, par leurs actions, à apporter du dynamisme à la ville ;

**Considérant** que les associations à vocation d'animations ont déposé leur demande de subvention pour l'exercice 2025 ;

*Après avoir entendu le rapport de Madame Linda PIPERI,*

*Après en avoir délibéré,*

*Le conseil municipal,*

*A l'unanimité, Madame François FILIPPI ne participant pas au vote concernant l'approbation de la subvention à l'association u Mercà*

**Article 1 :**

- **Approuve** les subventions aux associations selon le tableau proposé ci-dessous :

DEMANDEUR	MONTANT 2025 en €
Team Toni Sport : « La nuit du kick boxing »	1 500
UCA Grand Bastia : « Salon des Affaires »	5 000
La Boule du Prado : « Bucciata Bastiaccia »	20 000
Association A Corsica TV - Cap Radio : « CORSICA PARTY »	16 000
OTI Bastia : « Festival Créazione »	13 000
ASA BASTIA : « Ronde de la Giraglia »	5 000
Association The Sporting Stones : « CARROZZU IN BASTIA »	2 500
Association Salon du Chocolat et des Délices	10 000
Association Bastia Beer Club : « Bastia Beer Festival »	1 500
Association Pétanque Bastia l'Arinella	2 000
Association U Merca	2 000
UCB Union des Commerçants Bastiais	8 000
<b>TOTAL ( € )</b>	<b>86 500</b>

**Article 2 :**

- Précise que les crédits inscrits au Budget Primitif 2025, chapitre 65, compte 657400, fonction 024, code gestionnaire ANI.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Signé électroniquement le 25/06/2025

Signé électroniquement le 18/06/2025

Paul TIERI

Pierre SAVELLI

*Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

*La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.*